

# La Voix

## du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

### POLÉMIQUE

# Riz de 15 000 F

# 100% brisures

# 100% bas de gamme



Pour l'administrateur civil Valère Bessala « Le Riz qu'on distribue aux Camerounais à 15 000 FCFA est destiné aux animaux, aux chevaux ». Cependant au Ministère du commerce, des responsables rassurent en précisant que ce riz est "de qualité et propre à la consommation humaine". Au Burkina Faso, la norme NBF 01-080:2009 décrit trois catégories de riz qui diffèrent par leurs taux de brisures: catégorie « luxe » est exempte de brisures; catégorie « semi-luxe » a un taux de brisure de l'ordre de 5 à 15 %; catégorie « grande consommation » peut comporter 15 à 35 % de brisure.

P 3-4

### MORT DES TRIPLÉS PRÉMATURÉS

## L'ordre des médecins ouvre une enquête



Le manque de couveuses, les sous-effectifs et les négligences aggravent la mortalité infantile au Cameroun.

Page 6

### CITOYENNETÉ AMÉRICAINE

## Un juge suspend le décret annulant le droit du sol



La remise en cause du droit du sol ordonnée par Donald Trump jugée "inconstitutionnelle".

Page 5

### FOCACO AWARDS ACTE 9

Page 2

# Quelle est la meilleure offre Internet au Cameroun ?



FOCACO-AWARDS

# Quelle est la meilleure offre internet au Cameroun en 2024?

Critères d'évaluation : - Couverture 3 et 4 g - Tarification des forfaits - Débit internet - Service client

AU CAMEROUN EN 2024 ?



© Junior Abena



# Valère Bessala dénonce la distribution de riz impropre et critique l'opposition camerounaise

Dans une récente édition de **LIBRE EXPRESSION** sur Info TV, Valère Bessala, figure politique et leader du Parti Jouvence, a vivement critiqué la distribution de riz impropre à la consommation aux populations camerounaises. Selon lui, ce riz, vendu à 15 000 FCFA, serait destiné aux animaux, notamment aux chevaux, tandis que le riz de qualité, comme celui de ORCA, serait réservé aux dirigeants.

« Regardez le riz qu'on distribue aux Camerounais. C'est un riz impropre à la consommation. Il est destiné aux animaux, aux chevaux. Le bon riz, le riz de ORCA, qui a mangé ça ? Ce sont les dirigeants. Les populations n'ont jamais vu ce riz. Ce qui est mauvais revient au peuple, et ce qui est bon leur revient », a-t-il déclaré avec indignation.

Bessala a également profité de cette tribune pour s'exprimer sur la situation politique au Cameroun, notamment en vue des élections de 2025. Il a critiqué à la fois le régime en place et l'opposition traditionnelle, qu'il qualifie de « vieille garde ». Selon lui, Paul Biya, au pouvoir depuis plus de 42 ans, ne partira pas seul, mais emportera avec lui une opposition qui n'a pas su se renouveler.

« Biya qui s'en va là, nous disons toujours qu'il s'en va avec son régime. Vous pen-



sez qu'il s'en ira seulement avec son régime ? Il partira même avec son opposition à lui, qui est là depuis 43 ans. Dites-moi, un nouveau président arrive, mais attendez... ce ne sont plus ceux que nous voyons là qui seront opposants. La nouvelle génération ne veut plus les voir parce que 2025, c'est le dernier test de la vieille garde de l'opposition », a-t-il affirmé.

Bessala a salué l'émergence de jeunes leaders politiques, tout en appelant les « vieux ténors » de l'opposition à céder la place. « Je suis content quand je vois la liste des leaders de partis d'opposition, il y en a qui

sont de plus en plus jeunes. Il faudra bien que les vieux ténors-là nous laissent la place », a-t-il insisté.

Le leader du Parti Jouvence a également évoqué les similitudes entre son parti et le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), tout en reconnaissant les différences en termes de moyens. « Les combats que mène le MRC sont aussi les nôtres, mais nous n'avons pas les mêmes moyens qu'eux en termes d'argent, de personnel, etc. Nous misons davantage sur la ruse et l'intelligence », a-t-il expliqué.

Enfin, Bessala a lancé un avertissement clair pour les

élections de 2025 : « 2025 est simple pour nous. Nous savons que le parti au pouvoir a toujours tri..ché, a toujours fra..udé. Alors, nous disons, pour 2025, c'est terminé ! »

Ces déclarations interviennent dans un contexte politique tendu, alors que le Cameroun se prépare à une élection présidentielle cruciale en 2025. Bessala, à travers ses propos, appelle à un renouvellement profond de la classe politique et à une meilleure prise en compte des besoins des populations.

Source : camer.br



## LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE

## L'Université de Yaoundé II en effervescence

Ce samedi 25 janvier 2025, l'Université de Yaoundé II, Soa, a été le théâtre d'une opération exceptionnelle de lutte contre la vie chère, organisée par le gouvernement. Dès les premières heures de la matinée, plus de 2000 sacs de riz de 50 kg ont été mis en vente à un prix défiant toute concurrence : 15 000 FCFA le sac.

L'initiative, orchestrée par le Ministre du Commerce **Luc Magloire Mbarga Atangana**, sur Instructions du Chef de l'État, a suscité un engouement sans précédent. La communauté universitaire et les populations environnantes se sont massivement approvisionnées, saluant cette action sociale majeure.

**Bouma Johanes**, président de la Faculté des sciences économiques et de gestion, n'a pas caché son enthousiasme : « Cette initiative a permis aux étudiants de se ravitailler suffisamment à des prix vraiment exceptionnels. Nous remercions une fois de plus le gouvernement pour cette opportunité salvatrice. » **Emmanuel N**, enseignant en économie, a apprécié la



portée stratégique de l'opération : « C'est une réponse concrète à la problématique du pouvoir d'achat des étudiants. Le gouvernement démontre sa capacité à agir directement pour soulager les populations les plus vulnérables. »

Outre le riz, d'autres produits de première nécessité étaient proposés à des tarifs préférentiels : Huile raffinée Mayor : 1400

FCFA le litre (contre 1500 FCFA sur le marché) ; Huile Dimaor : 1250 FCFA le litre ; Pâtes alimentaires à des prix compétitifs. Selon **Marc T.**, cadre d'appui à l'université, « cette initiative constitue une véritable bouffée d'oxygène pour la communauté universitaire. De quoi dire merci au Chef de l'État pour cette aubaine qu'il nous offre. »

**Aminata Bello**, étudiante en 3e année de

droit, a exprimé sa gratitude : « Avec ces prix, je peux enfin me constituer des réserves alimentaires sans sacrifier mon budget études. C'est un soulagement énorme pour tous les étudiants. »

Signalons que l'opération s'est accompagnée de la distribution gratuite de plus de 2000 repas aux étudiants, offerts par le Ministre du Commerce.

**Celcom Mincommerce**



## ÉTATS-UNIS

# Un juge suspend le décret de Trump annulant le droit du sol

Un juge américain a suspendu temporairement jeudi la remise en cause du droit du sol ordonnée par Donald Trump, signe que l'offensive anti-immigration voulue par le milliardaire républicain est promise à une longue bataille judiciaire.

« Il s'agit d'un ordre manifestement inconstitutionnel », a estimé le magistrat fédéral John

Coughenour, cité par des médias locaux lors d'une audience à Seattle. Joint par téléphone, un greffier du tribunal a confirmé la suspension à l'AFP.

Dans la foulée de son investiture présidentielle lundi, Donald Trump avait signé un décret revenant sur le droit du sol, un principe consacré par le 14<sup>e</sup> amendement de la Constitution américaine et appliqué depuis plus de 150 ans aux États-Unis.

Cette mesure avait immédiatement été contestée en justice par 22 États américains, dont la Californie et New York, et plusieurs associations. Ils ont intenté plusieurs procédures pointant son inconstitutionnalité.

« Franchement, j'ai du mal à comprendre comment un membre du barreau peut affirmer sans équivoque qu'il s'agit d'un ordre constitutionnel », a ajouté le juge Coughenour, en suspendant le décret. « Cela me laisse perplexe. »

Le décret devait interdire au gouvernement fédéral de délivrer des passeports, des certificats de citoyenneté ou d'autres documents aux enfants dont la mère séjourne illégalement ou temporairement aux États-Unis, et dont le père n'est pas citoyen américain ou résident permanent — titulaire de la fameuse carte verte.

M. Trump a annoncé jeudi que son gouvernement ferait « évidemment » appel de cette



décision. Le département de la Justice a assuré de son côté que le décret présidentiel « interprète correctement » le 14<sup>e</sup> amendement. L'affaire est susceptible de remonter jusqu'à la Cour suprême.

En signant le décret, le président avait lui-même reconnu s'attendre à des contestations devant les tribunaux.

Il avait également jugé que le droit du sol est un principe « ridicule », et avait fausement affirmé que les États-Unis seraient « les seuls » à l'appliquer.

En réalité, des dizaines de pays reconnaissent le droit du sol, dont le Canada, le Mexique et la France.

## « Antiaméricain »

La procédure jugée jeudi à Seattle était portée par les procureurs généraux de quatre États : celui de Washington, l'Arizona, l'Oregon et l'Illinois.

Ils soulignaient que ce décret pourrait priver de droits 150 000 nouveau-nés chaque année aux États-Unis, et risquaient de rendre certains d'entre eux apatrides.

« Il faut espérer que ce décret anticonstitutionnel et anti-

américain n'entrera jamais en vigueur », a estimé le procureur général de l'État de Washington, Nick Brown, dans un communiqué saluant la suspension.

« La citoyenneté ne peut pas être conditionnée par la race, l'appartenance ethnique ou l'origine des parents », a ajouté le démocrate. « C'est la loi de notre nation, reconnue par des générations de juristes, de législateurs et de présidents, jusqu'à l'action illégale du président Trump. »

« Le droit du sol est aussi américain que la tarte aux pommes », a réagi Ted Lieu, élu de Californie, sur les réseaux sociaux. « Si vous êtes nés aux États-Unis, vous êtes Américain », a-t-il ajouté.

La procureure générale d'Arizona, Kris Mayes, a de son côté salué « une victoire pour l'État de droit » avec la suspension du décret.

« Aucun président ne peut modifier la Constitution sur un coup de tête et la décision d'aujourd'hui l'affirme », a ajouté cette élue démocrate dans un communiqué.

Selon elle, cette décision « est la première de nombreu-

ses victoires à venir [...] contre les cas d'excès de pouvoir de l'exécutif ».

Outre la remise en cause du droit du sol, Donald Trump a signé d'autres décrets lundi pour lancer une vaste offensive anti-immigration, qu'il a érigée en priorité absolue de son retour au pouvoir.

Il a notamment déclaré l'état d'urgence à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, et y a envoyé l'armée pour en assurer la surveillance. Il compte également s'attaquer au droit d'asile.

« Le gouvernement va vraiment essayer de repousser les limites » et voir si ses mesures « survivent aux tribunaux », avait expliqué lundi à l'AFP Cris Ramon, de l'ONG UnidosUS, en rappelant que le rôle de l'armée est lui aussi circonscrit par la loi.

Le premier mandat du président républicain avait déjà été marqué par de nombreuses passes d'armes judiciaires sur l'immigration avec plusieurs États dirigés par des démocrates et les associations de défense des migrants.

Source : Ledevoirs



## DRAME DES TRIPLÉS PRÉMATURÉS À DOUALA

## L'Ordre des médecins ouvre une enquête



Dans la nuit du 22 au 23 janvier dernier, trois nouveau-nés arrivés au monde avant le temps à l'hôpital de district de Logbaba ont perdu la vie à cause d'un manque présumé de couveuses. Dans la foulée, la famille des victimes a accusé l'hôpital de négligence dans une vidéo montrant les nouveau-nés transportés dans des cartons, faute de couveuses à l'hôpital.

L'Ordre national des médecins du Cameroun (ONMC) annonce une enquête après ce drame. « L'Ordre national des médecins du Cameroun mènera une enquête pour être plus informé sur ce drame, établir le cas échéant les responsabi-

tés, et surtout sanctionner tout manquement décelé dans la prise en charge médicale de ce cas afin d'éviter sa récurrence », a écrit Rodolphe Fonkoua, le président du Conseil de l'ONMC, dans un communiqué daté du 26 janvier 2025.

Dans un communiqué daté du 24 janvier 2025, le directeur dudit hôpital, Gaël Ngnengue Plong, a expliqué que la patiente âgée de 25 ans avait une grossesse de 25 semaines (un peu plus de 6 mois) qui n'était pas à terme. Il assure que le personnel médical « a fait son possible pour offrir les meilleurs soins à la patiente et ses bébés dans des conditions extrêmement complexes ».

À en croire Gaël Ngnengue Plong, la patiente a été admise pour une suspicion de perte des eaux. Après un examen clinique et une

échographie, il a été constaté un avortement inévitable. La situation étant critique, en raison de la précocité de la grossesse, il a été décidé de transférer les bébés vers l'hôpital Laquintinie. Cependant, « durant le transfert, l'un des trois fœtus a malheureusement cessé de vivre et les deux autres ont été admis en néonatalogie mais sont décédés quelques heures après leur admission ».

Selon le directeur de l'hôpital, « toutes les démarches médicales nécessaires ont été entreprises conformément aux protocoles. Des moyens spécifiques, comme l'utilisation de bouillottes pour maintenir la température des fœtus durant le transfert, ont été mobilisés pour maximiser leurs chances de survie. En dépit de ces efforts, l'issue tragique était inévitable. »

par Liliane Ndangue



**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Alphonse AYISSI ABENA

**ASSISTANTS**  
Ferdinand NDEM  
Henry MOUYEBE

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Hugues EDIMO  
Raphaël NGO'O  
Valentin ABENA

**PRODUCTION**  
Fondation Camerounaise des Consommateurs

**COMMERCIAUX**  
Anne Gabrielle IMBIKO  
Chrystelle EPOUPE

**CONCEPTION GRAPHIQUE**  
Turbo Claude

Impression  
JVGRAF

**Distribution**  
Ets 3A

**CONTACTS**  
699 52 87 06  
694 18 75 03



# Activités FOCACO

AVN  
REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

Présidence de la République

Commission Nationale Anti-Corruption  
(CONAC)

Tél. : +237 222 20 37 32 / WhatsApp : 658 26 26 82  
Fax : +237 222 20 37 30  
B.P: 33 200 Yaoundé / Ligne verte 1517

N°1600/0001/B/CH60 CONAC/DEC

**TRES URGENT**



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

Presidency of the Republic

National Anti-Corruption Commission  
(NACC)

URL : <http://www.conac.cm>  
Mailto : [info@conac.cm](mailto:info@conac.cm)

Yaoundé, le

23 JAN 2025

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION  
NATIONALE ANTI-CORRUPTION  
THE CHAIRMAN OF THE NATIONAL  
ANTI-CORRUPTION COMMISSION

A/TO

Monsieur le Président de la Fondation  
Camerounaise des Consommateurs  
Tél. 699 52 87 06

DOUALA

**Objet :** Atelier d'évaluation du Plan d'Action Régional de Lutte  
Contre la Corruption 2022 et d'élaboration du Plan 2025  
du Littoral..

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre  
la Corruption (SNLCC),

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre part à l'atelier visé  
en objet que la CONAC organise, **du 03 au 05 février 2025**, dans les Services du  
Gouverneur de la Région du Littoral.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération  
distinguée.

Le Président

Rév. Dr Dieudonné MASSI GAMS





**URGENT/PÂTE À TARTINER CHOCOLATÉE****Un nouveau concurrent pousse Chococam à faire du product bundling !**

Le produit Tatina est vendu en pack avec 1 sachet de Matinal qui est offert, en réaction à l'arrivée sur le marché de la marque Yummy produite par l'entreprise Novia.

En effet, le product bundling est une stratégie marketing qui consiste à offrir plusieurs produits ensemble, comme s'ils ne formaient qu'un, pour créer une offre qui débouchera sur plus de ventes.



# Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne ( Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45





## CAN TOTALENERGIES MAROC 2025

## Ce qu'il faut savoir sur le Cameroun et ses adversaires du premier tour

Le tirage au sort de la XXXVe édition de la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations a été effectué ce lundi soir à Rabat au Maroc, pays hôte de la compétition qui se tiendra du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

Pour sa 22ème participation à la CAN, le Cameroun, locataire du chapeau 2, a hérité du groupe F et affrontera au premier tour: la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Mozambique.

Voici à ce sujet tout ce qu'il faut savoir sur les adversaires des Lions Indomptables et leur pedigree à la coupe d'Afrique des nations.

## CÔTE D'IVOIRE

46e au classement FIFA

– Vingt-cinq (25) participations à son actif

– Vainqueur de la CAN en 1992, 2015, 2023

Historique des rencontres contre le Cameroun à la CAN

Edition de 1970 – Match de poule

6 février 1970 : Cameroun vs Côte d'Ivoire 3-2

Edition de 1984 – Match



de poule

10 mars 1984: Côte d'Ivoire vs Cameroun 0-2

Edition de 1986 – Demi-finale

17 mars 1986: Cameroun vs Côte d'Ivoire 1-0

Edition de 1992 – Demi-finale

Cameroun vs Côte d'Ivoire 0-0 (1-3 tab)

Edition de 2000 – Match de poule

28 janvier 2000 : Cameroun vs Côte d'Ivoire 3-0

Edition de 2002 – Match de poule

25 janvier 2002: Cameroun vs Côte d'Ivoire 1-0

Edition de 2006 – Quart de finale

4 février 2006: Cameroun vs Côte d'Ivoire 1-1 (11-12)

Edition de 2015 – Match de poule

28 janvier 2015: Cameroun vs Côte d'Ivoire 0-1

## GABON

84e au classement FIFA

– Huit (8) participations à la CAN

– Quart de finaliste en 1996 et en 2012

Historique des rencontres contre le Cameroun à la CAN

Edition de 2010 – Match de poule

13 janvier 2010: Cameroun vs Gabon 0-1

Edition de 2017 – Match de poule

22 janvier 2017: Gabon vs Cameroun 0-0

## MOZAMBIQUE

96e au classement FIFA – Cinq (5) participations à son actif

– N'a jamais franchi le premier tour de la CAN

– Aucune rencontre disputée contre le Cameroun à la CAN.

Le CAMEROUN reste encore à ce jour le deuxième pays le plus titré de la compétition derrière l'Egypte avec cinq trophées remportés en 1984, 1988, 2000, 2002 et en 2017.

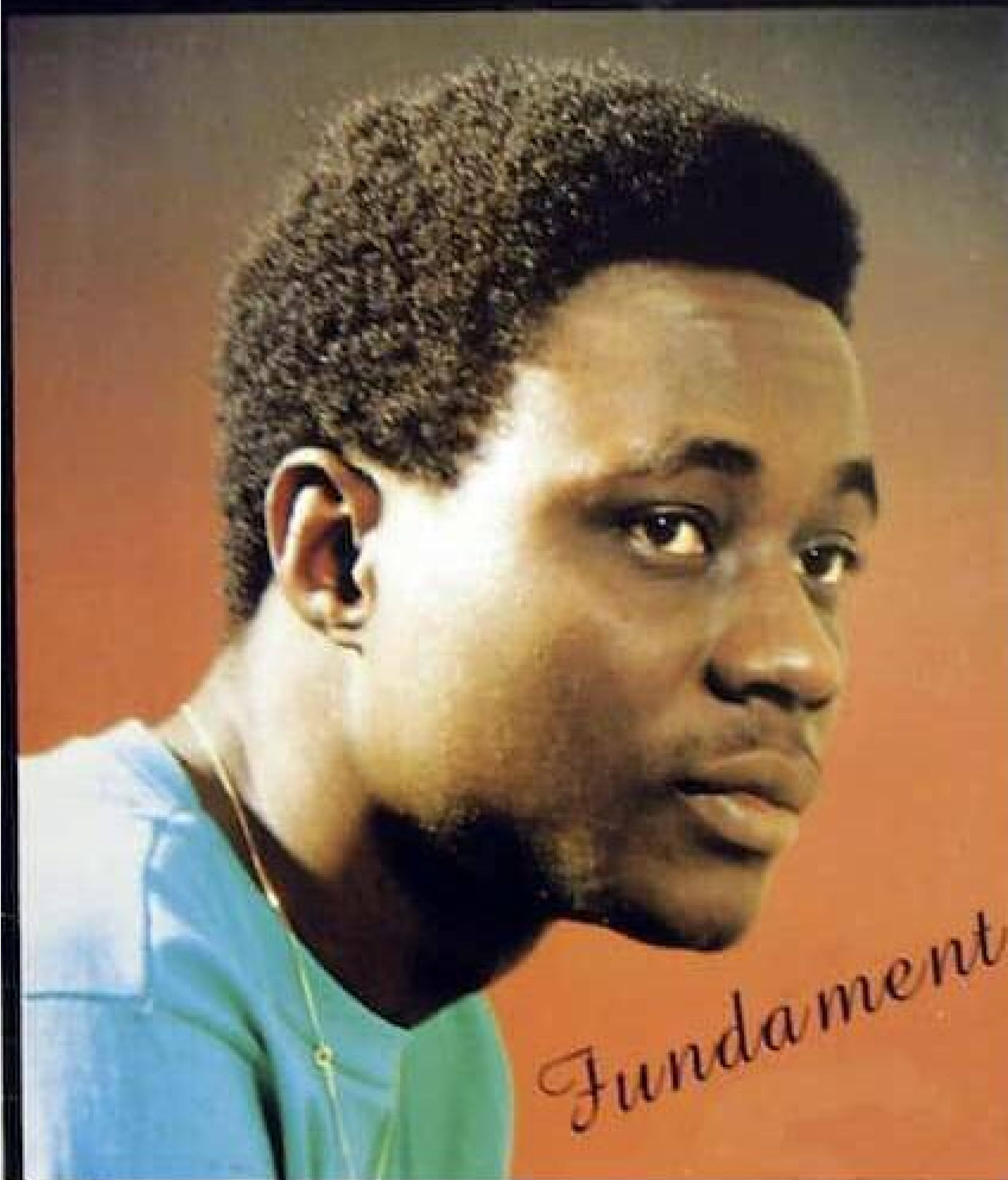




MANULO NGUIMÉ, LE GÉNIE DE LA GUITARE

# Un artiste Camerounais qui n'a pas eu une carrière à la hauteur de son génie

# MANULO



**En réalité, son génie le prédestinait à une immense carrière de dimension à l'instar des carrières de Vincent Nguini, Richard Bona ou même Vicky Edimo.**

Il est certainement l'un des plus grands guitaristes rythmiques que le Cameroun a produit. Dans le Makossa, il discute selon moi le podium avec le terrible Jules Kanga.

Il est surnommé « *Gold Finger* » car son doigté magique vaut de l'or. En effet, son jeu de guitare magique et unique a propulsé plusieurs albums et les a conduits vers

les cimes du succès. Pour s'en convaincre, il suffit d'écouter son jeu de guitare dans les albums de Djéne Djento, Salle John et Jean Paul Mondo. Manulo est celui-là qui a réussi la fusion parfaite entre le Makossa et l'ambass-bey.

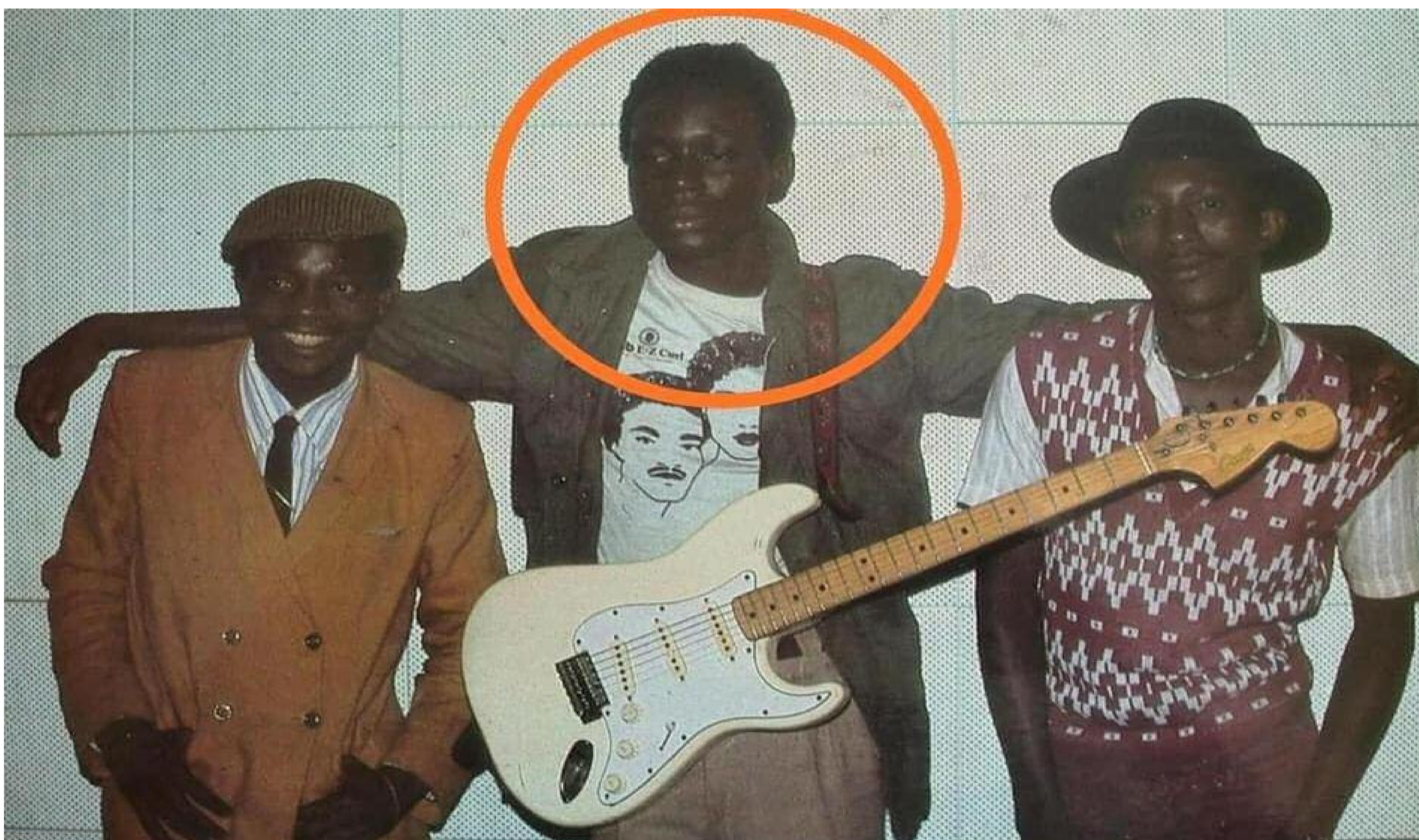
En effet, Nguime a fait ses premiers pas aux côtés de Salle John, le pape de l'ambass-bey. Il a été le chef d'or-

chestre du groupe les Johnco créé par salle John. C'est au sein de ce groupe qu'il va accroître ses connaissances sur le rythme Ambass-bey. A travers l'album " *Dibumbe*" paru en 1982, il incarne incontestablement "l'Ambass-bey Makossa". Il va quitter les Johnco pour former le non moins fameux groupe " *Nkumbe*".

Celui qu'on surnomme le



maître à jouer a apporté une touche particulière dans la musique Camerounaise. Écoutez le titre "Sona Papa" de Jean Paul Mondo et confirmez le talent de ce diable de Manulo Nguime. Manulo a atteint un certain niveau dans les années 80 au Cameroun à tel point que sa réputation dépassait les frontières du Cameroun. Il était redouté même des guitaristes de la place parisienne. Même les guitaristes congolais connus pour leur dextérité redoutait Nguime Manulo. Lorsqu'il se saisissait d'une guitare, il était capable de réveiller un individu dans le coma.



Manulo est l'un des rares artistes Camerounais à avoir un style à lui, une identité remarquable. La musique de Manulo est unique. Lorsqu'on écoute du Manulo, dès les premières secondes, on sait que c'est Manulo. Rien à faire !! Manulo nous a donné plusieurs albums de haut niveau : Fundament, Bombe H, Bombe V, Ese Ndutu etc.

Quelle est votre chanson préférée de Manulo Nguime ?

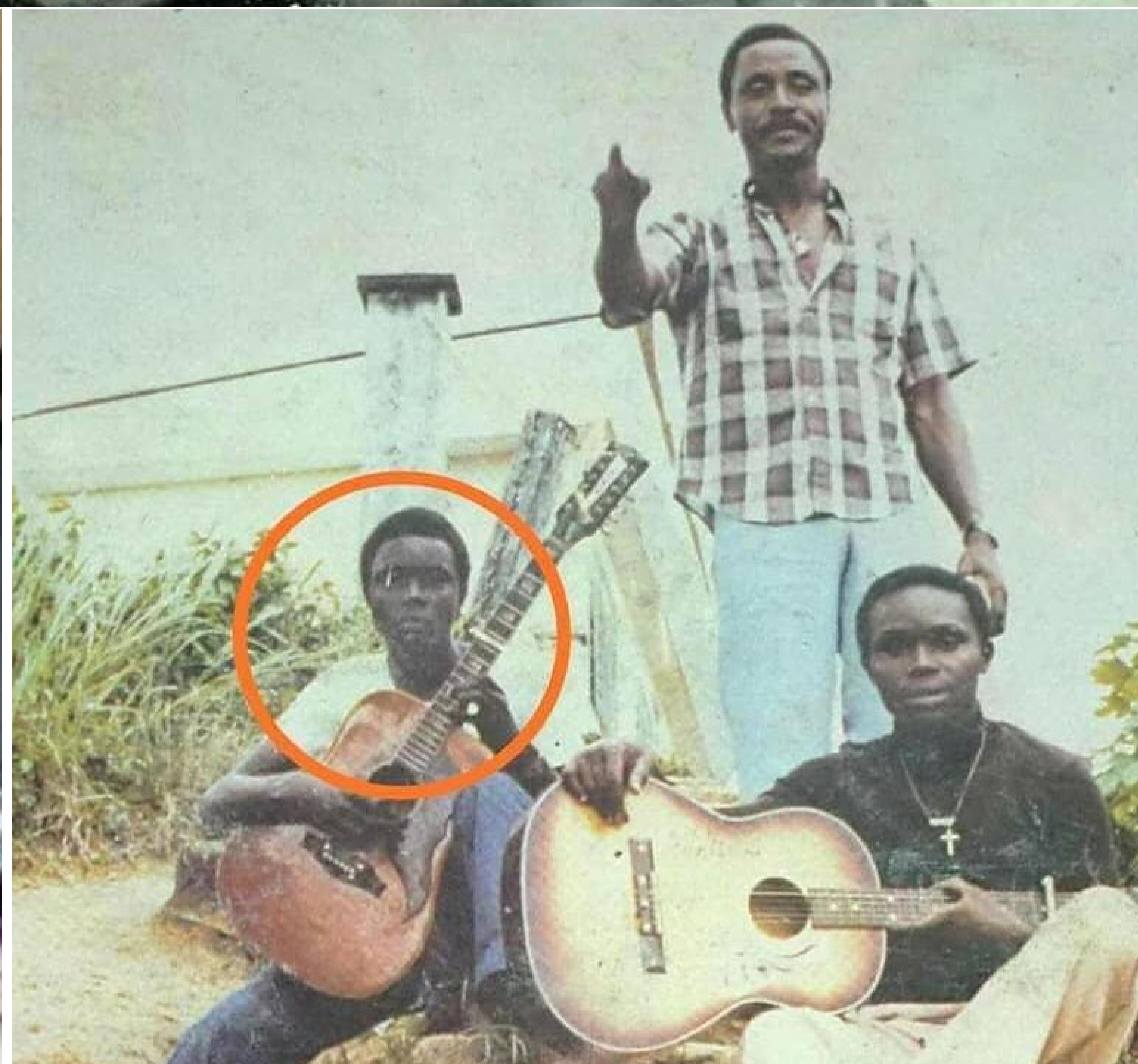
Moi c'est Fundament et Bombe H

Quels souvenirs et anecdotes, gardez-vous de l'homme ?

**AroI KETCH**

**Fourmi Magnan égarée**

**Rat des archives**





## DÉNONCIATION-FOCACO

# Une affiche géante de la boisson alcoolisée VK placée à l'entrée du Lycée Polyvalent de Bonaberi !

La Fondation camerounaise des consommateurs (FOCACO) dénonce les pratiques publicitaires inacceptables de l'entreprise WINNALYS SARL et son agence de Communication ANT & CO qui incitent les élèves, tous des mineurs d'âge, à la consommation d'alcool.

Le panneau installé à l'entrée principale du Lycée Polyvalent de Bonaberi (Douala 4) diffuse, depuis plusieurs semaines, la publicité de la boisson alcoolisée à base de Vodka « Vk » en violation de l'éthique et de la Loi n° 2006/018 du 29 décembre 2006 régissant la publicité au Cameroun.

La FOCACO dénonce ces pratiques publicitaires inacceptables car les fréquences excessives des messages publicitaires des boissons alcoolisées sont une stratégie marketing qui visent à inciter les jeunes notamment les mineurs à la consommation d'alcool et donc à la prise de risques.

Conformément à la Loi-cadre n° 2011/012 du 6 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun, la FOCACO exige l'enlèvement sans délai de cette affiche publicitaire qui entre dans une stratégie bien élaborée pour stimuler l'acte d'achat et donc la consommation de boissons alcoolisées chez les mineurs d'âge

Fait à Douala, le 24 janvier 2025

( é ) Alphonse AYISSI ABENA

Président FOCACO

